

Partir pour quitter ?

Quelques observations récentes sur le développement du commerce de détail dans une région de forte émigration ouvrière internationale au Nord-Est du Maroc.

par Dr. Andreas Kagermeier
Université de Munich, R.F.A.

Résumé

Cet exposé illustre quelques aspects analysés dans un projet de recherche effectué dans la province de Nador au Nord-Est du Maroc, et qui visait à montrer les répercussions de l'émigration internationale sur le secteur tertiaire dans le milieu rural de la région. L'accroissement du pouvoir d'achat, suite aux revenus rapatriés par les T.M.E. (=Travailleurs Marocains à l'Étranger), a induit une croissance du secteur tertiaire dans la province du Nador. Beaucoup d'émigrés s'engagent en effet dans le commerce du détail ou dans les services après leur retour; on s'est ainsi posé la question du rôle du secteur tertiaire dans la réinsertion des T.M.E..

En étudiant la situation du secteur tertiaire et des souks traditionnels, ainsi que les établissements commerciaux stationnaires, on remarque que la réintégration dans le milieu d'origine pose des problèmes à un grand nombre de rémigrés. Du même, il y a des signes qui indiquent que ceux ayant eu des problèmes à l'étranger s'installent en milieu rural. Ceci va à l'encontre des indices, qui montrent que des rémigrés qui ont réussi à l'étranger s'installent plutôt dans un milieu urbain — soit dans leur propre région (c.f. la contribution de BERRIANE), soit dans d'autres villes marocaines — ou ils essayent de rester le plus longtemps possible à l'étranger.

Une publication sur l'émigration temporaire datant des années 70 a eu comme titre "*partir pour rester*". Cette formule paradoxale exprimait la possibilité de rester au milieu d'origine à long terme grâce à l'émigration temporaire. Par contre, les résultats de notre recherche montrent que l'émigration temporaire est en train de changer son caractère. De plus en plus, la durée du séjour à l'étranger se prolonge. C'est la raison pour laquelle, aujourd'hui, l'émigration ouvrière internationale signifie "*partir pour quitter*".

Summary

This article presents some preliminary results from a research project in the rural area of the Nador province (North-eastern Morocco) which deals with the impact of international labour migration on the local economy. The study region in the Rif mountains has for a long period known a strong temporary emigration towards Europe. A specific phenomenon of this migration movement had been that only very few migrants took their families with them. This led to strong relations between the emigrants and their region of origin. The character of the emigration from Northern Morocco was described in the 70th as a type of emigration which gives the emigrants the means they need to stay in their region of origin after their return.

The findings of this project show, that meanwhile the character of the migration has changed. Those who return are often those who didn't succeed abroad. This means on the other side that the others may have left forever.

0) Introduction

Cet exposé présente une partie des résultats d'un projet de recherche effectué en 1992 dans la province de Nador au Nord-Est du Maroc. Dans l'ensemble du projet, des collègues marocains et allemands (entre autres BERRIANE et BENCHERIFA, c.f. leurs articles dans ce volume) travaillent sur la question des effets de la migration et rémigration ouvrière sur l'économie régionale de la région d'origine.¹ L'auteur en a étudié les répercussions sur le secteur tertiaire en milieu rural de la région-exemple.

Tout d'abord, les conséquences présentés sur le secteur tertiaire en milieu rural sont à classer en deux grandes parties. D'un côté, on doit partir du fait que les revenus rapatriés par les T.M.E. pour subventionner la famille restant dans le pays d'origine mènent à un accroissement de la demande. Par conséquent, un élargissement et des modifications de l'offre sont à attendre. De l'autre côté, les études précédentes effectuées dans les régions marocaines (c.f. NOIN 1970, Tome 2, p. 238; BONNET/BOSSARD 1973, p. 46; BÜCHNER 1986, p. 228), maghrébines (c.f. BERNARD 1981; BOUBAKRI 1984) et méditerranéennes (c.f. EGGELING 1978, p. 103; TOEPFER 1980, p. 210; LEIB 1983, p. 58; LIENAU 1983, p. 70; AZACÁRATE LUXAN/MERTINS 1984, p. 42) indiquent qu'il faut partir du fait qu'une partie des investissements des rémigrés dans le secteur tertiaire leur sert à eux-mêmes et/ou au reste de leur famille de base économique.

Ces deux hypothèses ont constitué le début du projet de recherche. Le titre d'une publication néerlandaise (c.f. HEINEMEIJER et. al. 1977) datant les années 70 les englobe par la formule "*partir pour rester*":

- 1) L'émigration ouvrière atteint surtout les membres masculins d'une famille aptes au travail. En transférant régulièrement de l'argent, ils rendent possible le maintien de leurs familles dans la région d'origine.
- 2) Le séjour de l'émigré à l'étranger a un caractère temporaire car son activité comme T.M.E. lui permet aussi de rester également dans la région d'origine.

En pleine émigration ouvrière des années 70, on a formulé l'expression: "*partir pour rester*". A cette époque, l'émigration ouvrière au Maroc (c.f. BOSSARD 1979, p. 32) — différente des autres pays méditerranéens où la tendance vers une émigration à plus long terme de toute la famille était plus répandue — a été le fait quasi exclusif des membres masculins de la famille qui ne restaient que quelques années à l'étranger. C'était surtout les plus jeunes membres de la famille (atteignant l'âge de travail) qui ont émigré. Ils prenaient la relève des plus âgés, ce que rendait possible leur retour. En pratiquant ce principe du "*circular migration*" (c.f. AMERSFOORT, 1978) on pouvait garantir une continuité des revenus de l'activité comme T.M.E. pour toute la famille. En même temps, cela permettait de reporter les charges d'un séjour à l'étranger sur autant des membres de la famille que possible.

1) La recherche a été soutenue par l'Association Allemande de la recherche scientifique (D.F.G.) et l'Office Allemand de Coopération (G.T.Z.).

Quelques aspects résultant de la recherche sur le secteur tertiaire indiquent que l'émigration ouvrière a changé de caractère pendant les 15 à 20 années passées. Entretemps, d'autres formes de migration se sont développées. Celles-ci se sont superposées ou ont remplacé les précédentes. C'est la raison pour laquelle aujourd'hui, les hypothèses mentionnées ci-dessus ne sont plus valables que partiellement. La politique d'immigration restrictive des états européens, pratiquée depuis les années 70, est un facteur important en terme de ces modifications. Après avoir suivi une politique d'embauche offensive auprès des travailleurs étrangers pendant les années 60, politique déclenchée par le besoin de main d'œuvre dans les pays industrialisés européens, on a de plus en plus essayé de réduire le flux des ouvriers étrangers pendant la récession économique à partir de 1975. Certes, en dirigeant l'émigration vers d'autres pays, on a pu compenser en partie les restrictions en France et en R.F.A.. A côté des Pays-Bas, les pays scandinaves et les pays européens du Sud devenaient de plus en plus la destination de l'émigration temporaire. De l'autre côté, on pratiquait une immigration déguisée à partir des séjours légaux dans les pays européens pour contourner les contrôles d'immigration. Pourtant, la "*migration circulaire*" qu'on pratiquait au Maroc a été interrompue par les restrictions d'immigration en Europe. La rotation entre les membres de la famille a été délimitée.

Dans ce contexte, la question de la réinsertion des ouvriers émigrés dans l'économie du pays d'origine devient très importante. Il est connu (c.f. BADDOU 1981, BERNARD 1981, ZAHRAOUI 1981) que la réinsertion de rémigrés reste souvent un problème. C'est la raison pour laquelle on a initié ce projet de recherche dont cet exposé représente une partie. L'objectif de l'ensemble de la recherche était d'évaluer les retombées de l'émigration et de la rémigration sur l'économie de la région d'origine. En même temps, on voulait examiner les stratégies des rémigrés en terme de leur utilité pour le développement de l'économie régionale. Dans ce domaine, du fait qu'à long terme, l'émigration ouvrière doit affronter une politique d'immigration de plus en plus restrictive des états européens, il semble très important d'identifier des stratégies d'investissements réussis. Pour empêcher une émigration permanente, il faut développer une économie régionale qui comporte le potentiel nécessaire pour l'absorption de la population active. Dans la partie suivante, on présentera quelques retombées de la réinsertion dans le secteur tertiaire dont on révisera la capacité. C'est dire qu'on se pose la question du succès de l'insertion individuelle.

1) La situation du secteur ambulant sur les marchés périodiques

Dans la province de Nador le secteur tertiaire s'organise en fonction de deux composantes très différentes. D'un côté, au Maroc — comme aussi au Tunisie (c.f. p.e. MICHALEK 1983, JEMMALI 1986) — il existe un système de marchés périodiques qui assurent avant tout le ravitaillement de la population rurale en biens et en services. Bien qu'on ait supposé longtemps que les souks traditionnels soient relayés à moyen terme par une offre stationnaire du secteur tertiaire (BERRY 1967, p. 114f.; MIKESSELL 1958), les recherches dans la province de Nador montrent qu'il n'y a pas eu de recul de l'activité dans les souks pendant les 30 ans passées. La figure 1 montre le

rapport entre le nombre de commerçants recensés dans les souks de la province de Nador dans les années 60 et en 1992.

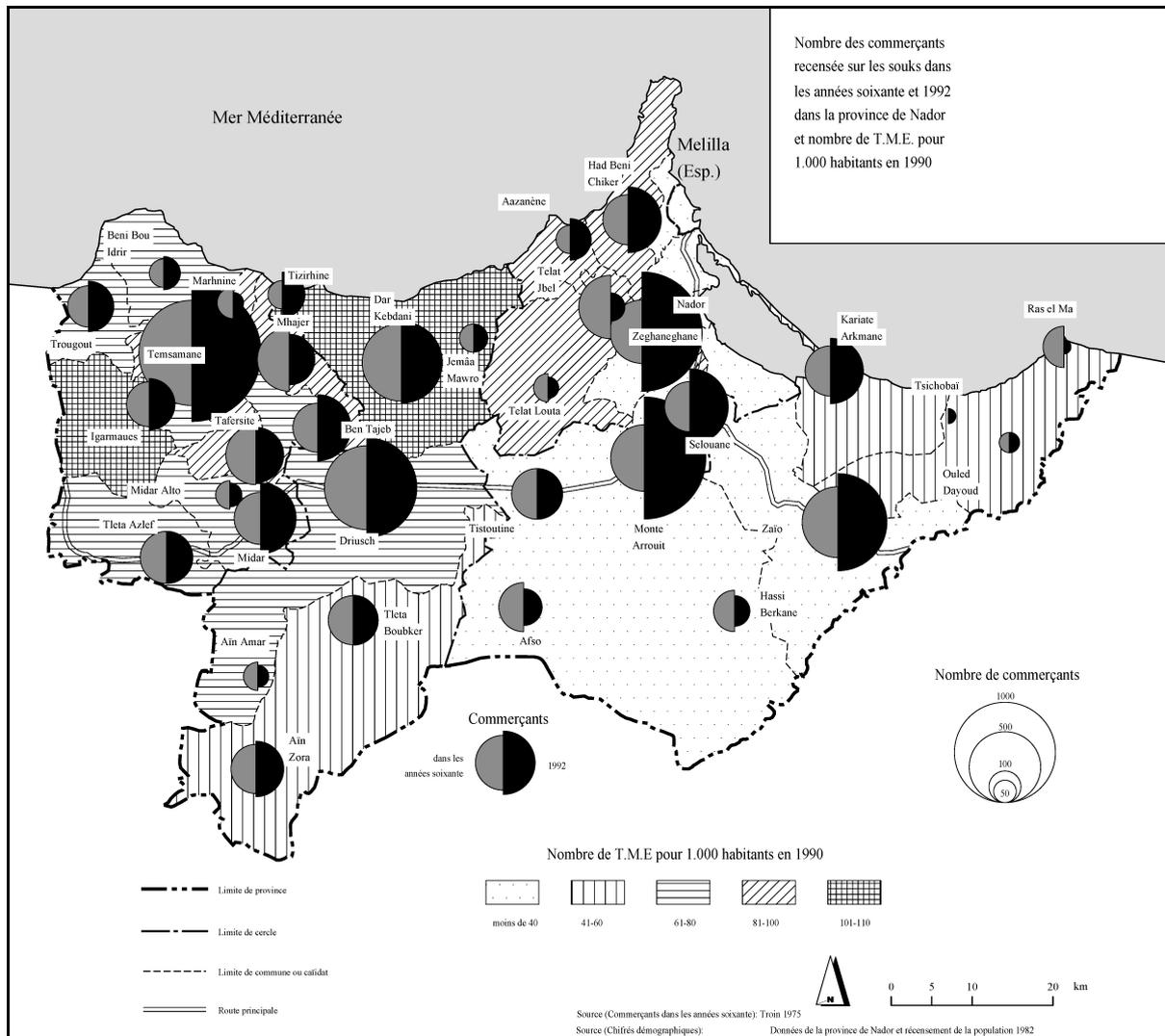


Fig. 1: Nombre des commerçants recensés sur les souks dans les années soixante et 1992 dans la province de Nador et nombre de T.M.E. pour 1000. habitants en 1990

Depuis le recensement fait par TROIN (1975) pendant les années 60, le nombre de marchands a augmenté dans l'ensemble, malgré quelques différences individuelles. Mais en tout cas on peut observer un processus de concentration net, lequel a mené à un renforcement des souks de plus grande taille, bien qu'il y ait eu une série de développements contraires. Par ailleurs, il est étonnant que le nombre des commerçants a augmenté le plus dans les régions dont la quote-part en T.M.E. était la plus basse en 1990 (c.f. fig. 1).

Le résultat d'une enquête auprès de 2.826 marchands des souks de la région étudiée montrait d'abord que seulement 5.4 % d'entre eux ont été à l'étranger comme T.M.E., 18 % ont répondu qu'ils ont ou qu'ils ont eu des membres de la famille (proche-parents du premier et deuxième

degré) à l'étranger. Dans la bibliographie, la constatation que l'achat d'un véhicule est un des premiers investissements réalisés par les T.M.E., à côté de l'entretien familiale, domine (c.f. SIMON 1979, p. 8; BADUEL 1981, p. 182; ZAHRAOUI 1981, p. 245; LAZAAR 1989, p. 338). A part la fonction de moyen de transport pour rentrer pendant les vacances, la possession d'un véhicule est un des éléments symbolisant le succès individuel. D'un côté, grâce à la possession d'un moyen de transport, les marchands soukiers ont à la fois la possibilité d'élargir le rayon d'action et d'aller vers les souks attractifs. D'un l'autre côté, ils peuvent augmenter considérablement l'offre en marchandises.

Presque 20 % de tous les commerçants du souk possèdent un véhicule. En attendant que la majeure partie des anciens T.M.E. qui travaillent maintenant sur les souks fassent partie de ce groupe, on a constaté qu'ils possèdent souvent un véhicule ou en tiennent la copropriété. Mais les trois-cinquièmes d'entre eux ne font pas partie du groupe des propriétaires (c.f. fig. 2). Il est de même pensable que les marchands, ayant des émigrés dans la famille sans qu'ils aient été à l'étranger eux-mêmes, ont une meilleure position pour monter un négoce dans le souk. Un quart de ce groupe possède un véhicule, ce qui signifie une valeur un peu plus grande que la moyenne. Mais il est étonnant que la fraction des marchands non-motorisés est également très élevée. En prenant la possession d'un véhicule comme indicateur de la situation économique des commerçants du souk, on constate que la plupart des rémigrés qui travaillent dans le souk ne sont pas de rémigrés qui ont réussi, car leurs épargnes ne suffisaient pas pour un achat qui aurait facilité le démarrage sur le souk.

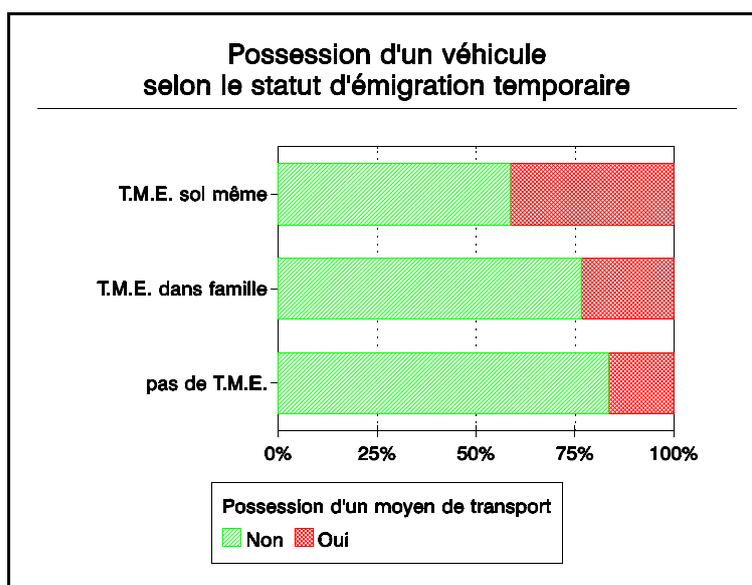


Fig. 2: Possession d'un véhicule selon le statut d'émigration temporaire

En ce qui concerne les réponses des rémigrés sur leur satisfaction individuelle avec leur négoce, le résultat en était en moyenne un peu plus positif par rapport aux autres interrogés (c.f. fig. 3). Mais ici aussi, la moitié des rémigrés estime que leur situation économique était mauvaise. Aussi, les commerçants dont un membre de la famille est ou a été à l'étranger estiment que leur situation tend à être plus positive. Pourtant, il n'existe pas de différences significatives par rapport aux marchands sans relations avec l'étranger.

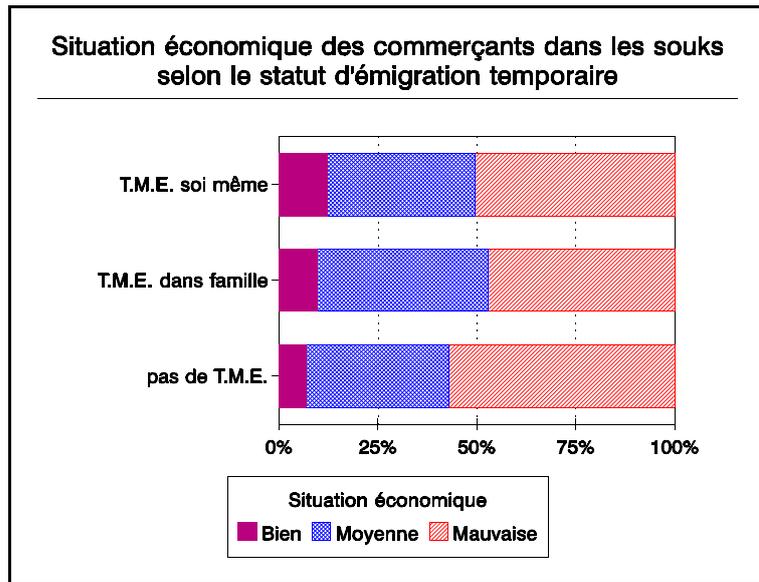


Fig. 3: Situation économique des commerçants dans les souks selon leur statut d'émigration temporaire

De même, on ne peut pas empiriquement vérifier l'hypothèse qu'il existe une sur-représentation des commerçants ayant une relation avec l'étranger et leur fréquence plus grande dans quelques branches ou dans des souks déterminés: ni les commerçants qui ont été eux-mêmes à l'étranger, ni les marchands qui ont ou qui avaient un proche parent à l'étranger ne se différencient clairement des autres commerçants des souks.

Les 143 soukiers interrogés qui ont donné des indications concernant la durée de leur séjour à l'étranger y ont vécu en moyenne huit ans; cependant, l'écart à la moyenne (sept ans) est très élevé. C'est-à-dire que chaque sixième rémigré est resté moins qu'une année à l'étranger. Un autre quart y a vécu moins que cinq ans. Contrairement à la supposition que la durée du séjour aurait augmenté depuis la fin des années 70 avec l'adoption d'une politique restrictive d'immigration en Europe, la durée moyenne du séjour à l'étranger des commerçants des souks qui ont émigré avant 1960 est, avec 17 ans, la plus longue. Les rémigrés qui sont partis au début et au milieu des années 60 y sont restés en moyenne neuf ans et sept ans respectivement. Ces marchands qui ont émigré seulement au début des années 80 n'y sont demeurés qu'environ cinq ans, c'est-à-dire qu'ils séjournent de façon significative moins longtemps à l'étranger (simple variance). Avec ce résultat, on peut expliquer le manque de succès des rémigrés dans les souks. Les souks dans lesquels un démarrage est possible, même avec peu de moyens financiers, sont devenus en partie des réservoirs pour ces émigrés qui ne sont pas restés longtemps à l'étranger — quelles que soient les raisons — et qui, par conséquent, ne disposent que d'économies relativement faibles. Cela porte à croire que les rémigrés qui ont eu plus de succès s'engagent plus fortement dans le secteur tertiaire stationnaire.

2) Les r migr s dans le secteur tertiaire stationnaire

Dans les neuf endroits recens s de la province de Nador (  l'exclusion de la conurbation de Nador elle-m me; c.f. l'expos  de BERRIANE) o  se trouvent plusieurs  tablissements fixes du secteur tertiaire, on a enregistr    la fois le nombre et le genre de toutes les boutiques et men  une enqu te verbale. Dans ces neuf lieux (dont huit sont  galement des emplacements de souks), on a compt  1.773  tablissements et interview  1.181 personnes.

15.5 % des propri taires d'un n goce sont des  migr s ce qui est une part nettement plus  lev e que celle des march s p riodiques. Il est   noter  galement que presque un quart des propri taires  migr s d'un n goce vivaient encore   l' tranger au moment de l'enqu te, c'est- -dire que le commerce est exploit  par des employ s (souvent des membres de la famille) jusqu'  leur retour. 20 % des propri taires ont ou avaient des proches parents   l' tranger, malgr  qu'on ne pouvait pas  claircir exactement (quoiqu'on ait demand  plusieurs fois) si le g rant  tait vraiment le propri taire ou s'il  tait probablement seulement l'employ  du membre de la famille vivant   l' tranger. Retenons qu'un tiers de tous les propri taires des  tablissements fixes ayant une relation avec l' migration r alise des investissements dans le secteur tertiaire, ce qui signifie un pourcentage plus  lev  que celui des march s p riodiques.

Par rapport aux  migr s int rrog s dans les souks, les commer ants qui ont fait des investissements dans le secteur stationnaire sont rest s plus longtemps   l' tranger; la dur e moyenne de leur s jour est de 11 ans. Mais ceux qui sont partis   l' tranger avant 1960 y sont rest s en moyenne 24 ans, tandis que les gens qui ont  migr  pendant les ann es 60 et au d but des ann es 70 y sont demeur s en moyenne seulement 12 ans. Mais il est   consid rer qu'une partie des propri taires des  tablissements de commerce habite encore aujourd'hui   l' tranger. En ce qui concerne les propri taires d'une boutique qui sont rentr s entretemps, il n'appara t presque pas de diff rences entre leurs valeurs moyennes et celles des commer ants du souk. Donc, le r migr s travaillant dans le secteur tertiaire stationnaire est rest  en moyenne 9,7 ans   l' tranger, tandis que le propri taire d'un commerce qui a  t  encore   l' tranger en 1992, y a habit  en moyenne 15,5 ans.

Toutefois, les  migr s pr f rent certaines branches (c.f. fig. 4). Bien que seulement 12 % des commerces enqu t s soient des

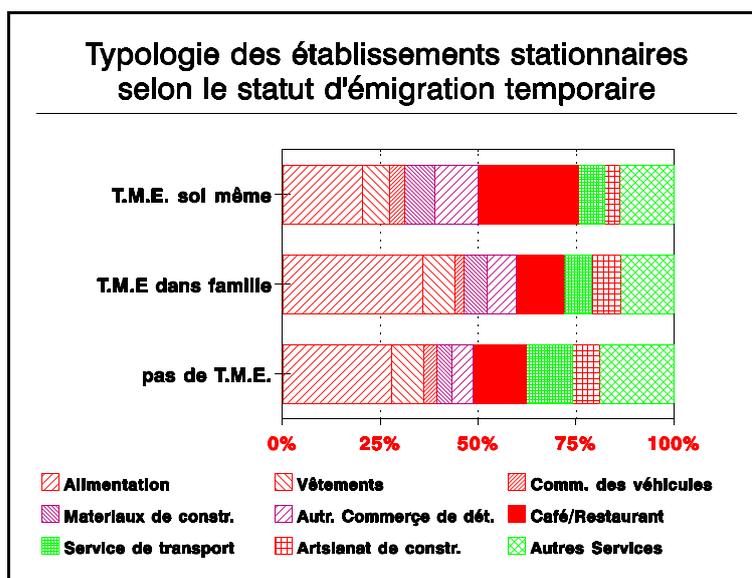


Fig. 4: Typologie des  tablissements stationnaires selon le statut d' migration temporaire du propri taire

cafés, presque un quart des rémigrés tiennent un café ou un restaurant. Dans l'alimentation, par contre, les émigrés sont fortement sous-représentés. 30 % de tous les établissements fixes sont des épiceries, mais seulement chaque cinquième émigré fait partie de cette branche. Dans le domaine de l'habillement et du commerce des véhicules (véhicules, pièces de rechange, carburants), les émigrés ne sont pas fort représentés, tandis que leur part dans le commerce de matériaux de construction et dans d'autres branches du commerce du détail (articles électroniques et ménagers, photo, bijoux, papiers, etc.) est de nouveau plus élevée que la moyenne. Ceci montre que les émigrés font très souvent partie des branches du commerce de détail qui ont fortement augmenté pendant les années passées dans l'espace rural. En partie, ce fait reflète également les modifications dues à l'émigration ouvrière.

Les émigrés placent de très grandes sommes dans leur négoce. Alors que la moyenne des investissements était de 74.000 MAD, le taux moyen d'investissement des propriétaires qui ont ou ont été à l'étranger est de 182.000 MAD. Par conséquent, grâce aux épargnes venant de l'activité comme T.M.E., les émigrés ont la possibilité de placer des très grandes sommes. Entre autres, les investissements dépassant la moyenne se reflètent également en partie dans l'aménagement technique des boutiques, surtout les cafés, où les émigrés préfèrent mettre un mobilier coûteux.

En partie, ces investissements très élevés vont de pair avec la propriété d'un établissement. Alors que le taux de la propriété concernant tous les négoce n'est que de 40 % (voir fig. 5), 60 % des émigrés sont aussi des propriétaires de l'établissement. Le plus grand pourcentage de locataires (on peut également y additionner toutes les formes de la coopération, car la plupart du temps, les gérants n'apportent que leur force de travail, pendant les autres associés réalisent les investissements) se dégage parmi les commerçants qui n'ont pas de relation avec l'émigration ouvrière.

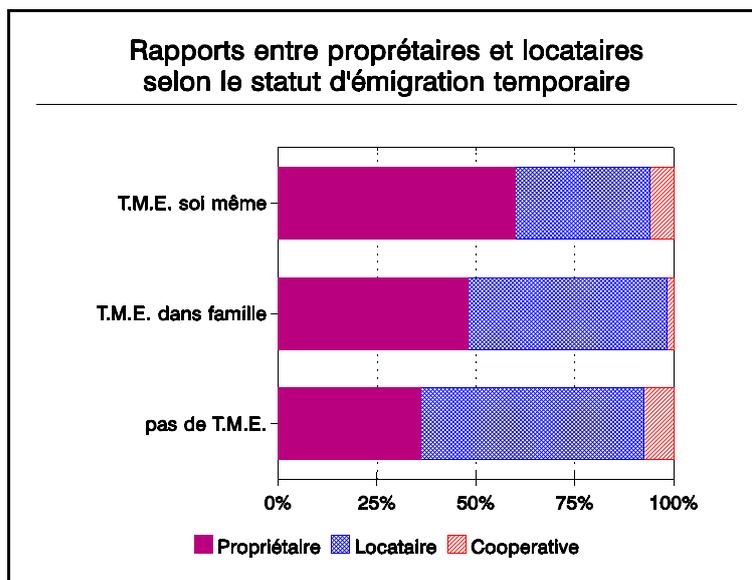


Fig. 5: Rapports entre propriétaires et locataires dans des établissements stationnaires selon le statut d'émigration

Etant donné la sur-représentation des T.M.E. dans des branches innovatives et leurs investissements plus élevés, aussi que leur taux de propriété plus haut, on peut s'attendre que les émigrés ont des rendements élevés; mais on n'a pas pu obtenir des données sur la marche de l'affaire ou les gains couvrant tout l'échantillon (on demandait de façon très globale

— comme on le faisait chez les commerçants du souk — la situation économique du négoce). Dans l'ensemble, les valeurs indiquent une évaluation plutôt négative de la situation économique dans le secteur tertiaire stationnaire. Environ la moitié des interrogés ont répondu que leur situation économique était mauvaise pendant les dernier temps, et seulement 9 % ont été contents. Sur ce point, les réponses des propriétaires d'établissements fixes sont presque exactement comparables à celles des commerçants du souk.

En comparant les trois groupes qui ont différentes relations avec l'émigration, il était étonnant qu'on n'ait pas observé de divergeances importantes (probabilité d'erreur $\chi^2=0.91$). Bien qu'il existe un rapport positif pour l'ensemble de l'échantillon entre le taux d'investissement et le niveau de satisfaction avec la marche des affaires, les émigrés n'estiment pas meilleure leur situation économique que le reste des commerçants, malgré leurs investissements très élevés. Au cours des interviews,

les propriétaires d'un commerce ont souvent signalé que les attentes économiques ne se sont pas réalisées du tout. Le plus souvent, on a indiqué comme raison que le commerce saisonnier rapportait des bénéfices seulement pendant les mois estivaux (juillet et août) au cours desquels beaucoup d'émigrés passent leur vacances dans la région d'origine. Par rapport à cela, les chiffres d'affaires seraient si faibles pour le reste de l'année qu'il ne valait pas la peine d'ouvrir la boutique.

Mais à ce point, il est à constater qu'il existe un surplus considérable dans certaines branches (par ex. café), lequel contribue aussi au fait que les attentes économiques ne se réalisent qu'en partie. C'est pourquoi, le manque d'expérience dans le secteur tertiaire mène quelquefois aux investissements mal placés ou à des achats plus chers, qui ne sont pas proportionnels aux rendements réalisables. Dans certains cas, ce manque d'expérience du côté des rémigrés contribue à la faible réussite économique. A part la gestion des entreprises qui n'est sûrement pas optimale sous l'angle économique, l'insatisfaction concernant la situation économique se ramène probablement aussi aux conditions externes défavorables. Ainsi, on peut trouver une série d'indicateurs qu'une crise existe dans le secteur tertiaire rural laquelle, est également causée par des modes d'émigration modifiés.

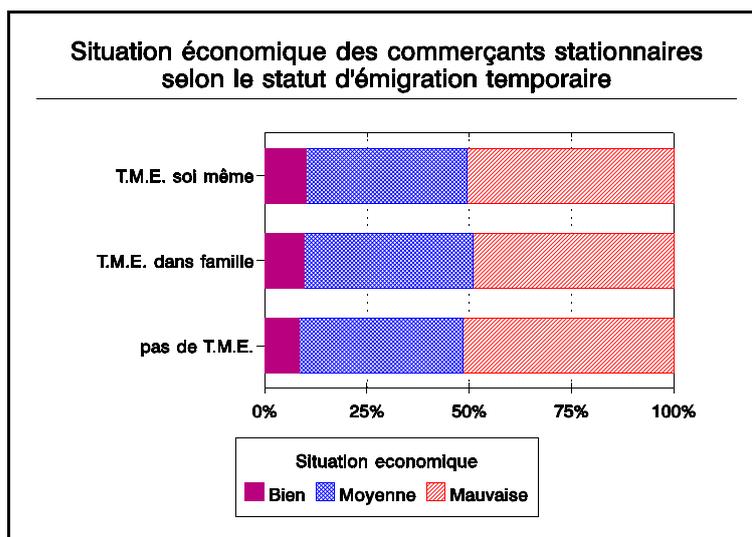


Fig. 6: Situation économiques des commerçants stationnaires selon leur statut d'émigration temporaire

3) Signes de modes d'émigration modifiés

Tandis qu'au début des années 70, l'émigration ouvrière a été caractérisée par une émigration des membres masculins de la famille qui séjournèrent quelques années à l'étranger, alors que la famille demeurait dans le milieu d'origine, certaines modifications ont eu lieu depuis qui pourraient apporter des répercussions considérables pour le développement futur de toute la région ou de certaines de ses parties. C'est pourquoi, en dehors des deux mois estivaux pendant lesquels la plupart des T.M.E. reviennent à la région d'origine, beaucoup de petits villages et villages ruraux donnent l'impression d'habitations à moitié abandonnées, en dépit d'un grand nombre de bâtiments neufs. Une raison en est qu'entretemps les familles entières émigrent en grand nombre à l'étranger. A côté des 34.000 ouvriers qui ont été enregistré en 1989 à l'administration comme résidant à l'étranger, 98.000 personnes y ont été inscrites à l'étranger comme proche-parents du T.M.E.. Cela signifie qu'entretemps, en moyenne trois membres de la famille pour un T.M.E. sont également partis à l'étranger. L'émigration ouvrière a donc subi une modification structurelle considérable pendant les années 80. En conséquence, l'effet positif de l'émigration ouvrière sur la région d'origine est en train de diminuer considérablement à cause des dépenses moindres pour l'entretien de la famille demeurées dans la région, tandis que la demande des produits et des services reste minime pendant dix mois de l'année.

A part le fait qu'entretemps, la plupart des T.M.E. sont partis avec toute la famille à l'étranger, la rémigration ne se dirige souvent plus vers le lieu d'origine, mais vers des communes et des villes de plus grande taille. Alors dans toute la province de Nador, la population a augmenté de 20 % entre les deux derniers recensements effectués en 1971 et 1982, plusieurs communes rurales à l'écart ont régressé en population ou n'avaient connu qu'un très faible accroissement de la population (par rapport à la valeur moyenne de toute la province). Par contre, durant la même période, la ville de Nador avait connu une augmentation de la population de 90 %. Quelques petits centres ruraux ont de même connu un accroissement de la population considérable, ce qui peut être attribué en majeure partie aux rémigrés (c.f. l'exposé de BERRIANE). La rémigration mène ainsi à un exode rural renforcé et ensuite à une polarisation approfondie entre des villes de petite et moyenne taille et l'espace rural. En outre, il ne faut pas oublier le taux (malheureusement que l'on n'a pas pu quantifier plus exactement) de rémigrés qui ne rentrent plus à la région d'origine, mais s'installent dans d'autres grandes villes du Maroc.

On a déjà mentionné plus haut que les commerçants du souk, les propriétaires d'établissements stationnaires rémigrés et les visiteurs du souk rémigrés² restaient en moyenne moins que 10 ans à l'étranger (c.f. fig. 7) sans qu'il apparaisse de différences considérables entre ces groupes. On peut également signaler que la durée du séjour des commerçants d'établissements fixes, qui ont été encore à l'étranger au cours de l'enquête, est nettement plus élevée que celle des rémigrées.

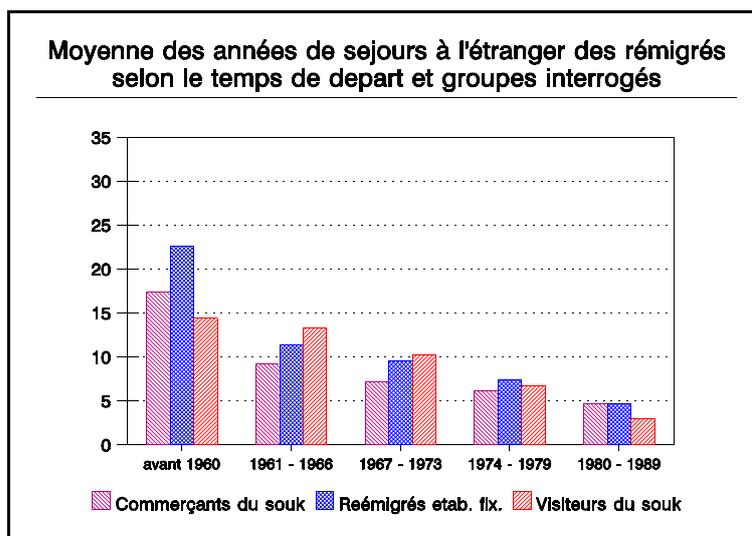


Fig. 7: Moyenne des années de séjour à l'étranger des rémigrés selon le temps de départ et groupes interrogés (seulement départs avant 1989 sont considérée)

Les indications concernant la famille encore à l'étranger montrent que les travailleurs émigrés peuvent vraiment être différenciés en deux groupes. A côté des personnes qui sont rentrées déjà après quelques années, il y a une partie considérable des T.M.E. qui vit depuis longtemps à l'étranger. La figure 8 montre d'un côté la durée moyenne de séjour à l'étranger des propriétaires d'une boutique qui sont encore à l'étranger et, de l'autre côté, la durée moyenne de séjour pour les parents des commerçants du souk, les propriétaires des établissements fixes et les visiteurs du souk. En ce qui concerne les personnes qui vivent déjà 20 ans et plus à l'étranger et qui, souvent, ont fait partir leur famille entretemps, on peut supposer qu'ils ne rentrent qu'après la fin de leur vie active dans la région d'origine — si jamais ils reviennent.

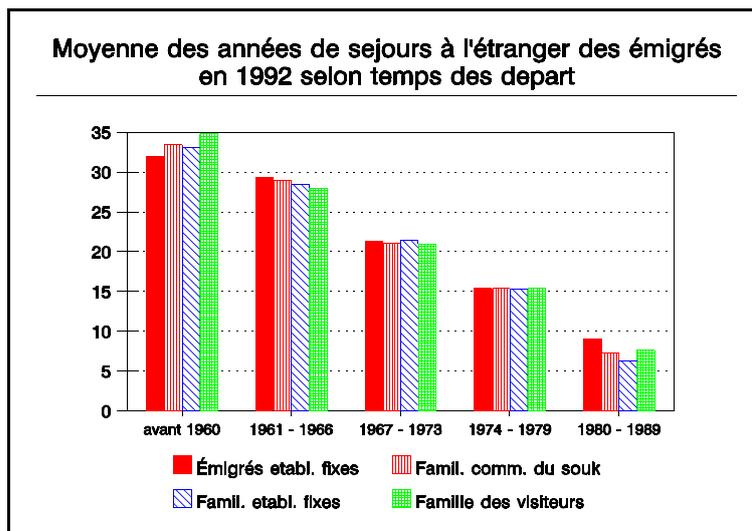


Fig. 8: Moyenne des années de séjour à l'étranger des émigrés en 1992 selon le temps de départ (seulement les départs antérieurs à 1989 sont considérés)

2) On a interrogé 2.182 visiteurs des souks en tout, dont 6 % étaient à l'étranger eux-mêmes et 22 % ont des membres de la famille qui y sont ou y ont été.

4) Conclusion

Les résultats présentés ci-dessus montrent que les émigrés qui sont pour la plupart du temps originaire du milieu rural de la région étudiée ont tendance, pourvu qu'ils aient pu s'établir à l'étranger, de rester très longtemps à l'étranger ou de ne plus rentrer à leur douar d'origine, mais d'aller vers le milieu urbain. A l'inverse, il faut partir du fait que les rémigrés qui sont installés dans le milieu rural n'ont pas eu grand succès à l'étranger. Beaucoup de rémigrés retournés précocement n'arrivent pas à accumuler suffisamment d'épargne pour établir après leur retour une base économique solide.

L'exode rural sélectif et stable se manifeste alors en passant par l'intermédiaire de l'émigration temporaire. Avec cela, l'espace rural perd justement ces personnes qui ont à la fois une capacité innovative dépassant la moyenne et des moyens financiers, suite à leur activité à l'étranger; donc la région perd les facteurs qui seraient nécessaires pour un développement économique des régions rurales écartées.

Dans les années 70, on a décrit l'émigration ouvrière dont le but était de rentrer à la région d'origine après le séjour, par l'expression "*partir pour rester*". Entretemps, le caractère de l'émigration s'est modifié en terme d'une émigration qui peut être appelé "*partir pour quitter*". Tout porte à croire que les résultats de l'étude effectuée au Nord-Est du Maroc sont également valable pour d'autres régions source de l'émigration ouvrière (c.f. p.ex. SIMON 1987; LAZAAR 1990, p. 136; ŞEN 1992). Si on prend conscience de l'accroissement tendanciel de l'exode rural à cause d'émigration temporaire qui entraîne ensuite une polarisation renforcée entre régions urbaines et régions rurales en vue d'évaluer les répercussions positives ou négatives de l'émigration ouvrière sur la région d'origine, il est probable que les effets négatifs prédominent.

Au pays d'origine, l'émigration ouvrière allège le marché du travail et équilibre la balance des paiements par les transferts financiers des T.M.E.. Lié à cela était l'espérance que les rémigrés apporteraient des impulsions positives à l'économie de la région d'origine. Par contre, les résultats qu'on a tiré de l'espace rural de la province de Nador indiquaient que les flux venant de l'émigration ont probablement tendance à diminuer si l'émigration des familles entières se maintient. La rémigration vers le milieu rural atteint surtout les émigrés qui sont revenus précocement à cause des problèmes à l'étranger ou des problèmes personnels. Par conséquent, ils n'apportent pas beaucoup pour le développement des régions d'origine.

La sélectivité auprès des rémigrés signifie que les pays d'origine perdent probalement à la longue leur "capital humain", et — aux dépens de cela — l'espérance ne repond pas à l'attente d'un développement déclenché par l'émigration ouvrière. Sans que l'on puisse quantifier les répercussions négatives liées à une émigration sélective à long terme, tout porte à croire qu'il serait utile au Maroc de faire des efforts en ce qui concerne le développement des régions d'où viennent actuellement les T.M.E.. Sinon, il faut s'attendre à ce que ces régions se vident continuellement et que l'écart du statut de développement entre des régions éloignées et les

centres du pays s'agrandit encore. Dans la région étudiée — comme dans d'autres régions écartées — on touche des investissements étatiques qui sont nettement au-dessous de la moyenne (c.f. MAS 1978). C'est la raison pour laquelle un soutien financier devrait commencer d'abord par un regroupement interne des moyens d'investissement disponibles.

Car à moyen terme on ne peut pas s'attendre à une atténuation des restrictions d'immigration aux états européens, vu que l'acceptation des étrangers chute dans plusieurs états européens; on pourrait essayer — aussi à leur propre intérêt — de pousser les états européens à ce qu'ils réalisent des investissements au Maroc. D'un côté, avec cela, on réduit le désir d'émigrer. De l'autre côté, la création d'emplois dans la région d'origine grâce aux investissements étrangers pourrait inciter les émigrés — et probablement de manière plus efficace que par des primes individuelles qu'on a offertes jusqu'à maintenant — qui sont prêts à revenir, de le faire. Souvent, ces émigrés ne sont pas retournés à cause de la situation mauvaise sur le marché du travail.

Pourtant, le grand nombre des conversations faites dans la région étudiée — et également menées auprès des marocains qui ont vécu à l'étranger en ce moment — indique l'existence d'une autre barrière non-économique. Par conséquent, il ne suffirait pas de créer des conditions améliorées sur le marché du travail. L'invention d'une structure fédérale de la politique qui permettrait une plus grande autonomie à la population berbère de la région serait très importante et du même nécessaire pour le développement de l'économie régionale, si l'on veut que l'essai de réduire le taux d'émigration et d'encourager la rémigration porte des fruits.

Bibliographie

- AMERSFOORT, J.M.M. van (1978): **Migrant workers, circular migration and development**. In: Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie 69, p. 17 - 25
- AZCÁRATE LUXAN, Blanca und MERTINS, Günter (1984): **Determinanten und Auswirkungen der Arbeitsmigration auf die Bevölkerungs-, Siedlungs- und Wirtschaftsstruktur im ländlichen Raum Galiciens**. In: MERTINS, Günter (Hg.): Untersuchungen zur Arbeitsmigration. Marburg/Lahn, p. 1 - 55 (= Marburger Geographische Schriften 95)
- BADDOU, T. (1981): **L'émigration ou la persistance d'une illusion. Éléments pour une analyse des problèmes de la réinsertion-formation au Maroc**. In: Annuaire de l'Afrique du Nord 20, Paris, p. 443 - 450
- BADUEL, Pierre Robert (1981): **Migrations internes et émigration: Le cas tunisien**. In: Annuaire de l'Afrique du Nord 20, Paris, p. 169 - 185
- BERNARD, Chantal (1981): **La formation-réinsertion. Difficultés des premiers pas et interrogations pour l'avenir**. In: Annuaire de l'Afrique du Nord 20, Paris, p. 429 - 442
- BERRY, Brian J.L.(1967): **Geography of Markets Centers and Retail Distribution**. Englewood Cliffs
- BONNET, I. und BOSSARD, R. (1973): **Aspects géographiques de l'émigration marocaine vers l'Europe**. In: Revue de Géographie du Maroc 23/24, p. 5 - 50
- BOSSARD, R. (1979): **Un espace de migration. Les travailleurs du Rif oriental (Province de Nador) et l'Europe**. Montpellier
- BOUBAKRI, Hassan (1984): **Emigration commerçante et nouveaux comportements immobiliers à Ghomrassen (Sud Tunisien)**. In: Études Méditerranéennes 6, p. 87 - 99
- BÜCHNER, Hans-Joachim (1986): **Die temporäre Arbeitskräftewanderung nach Westeuropa als bestimmender Faktor für den gegenwärtigen Strukturwandel der Todra-Oase (Südmarokko)**. Mainz (= Mainzer GeogrC.\PARTIR:PSaphische Studien 18)
- EGGELING, Willi-Johannes (1978): **Zurückgekehrte Gastarbeiter in der Türkei**. In: Geographische Rundschau 30, p. 101 - 103

- HEINEMEIJER, W.F.; AMERSFOORT, J.M.M. van; ETTEMA, W.; MAS, P. de; WUSTEN, H.H. van der (1977): **Partir pour rester. Incidences de l'émigration ouvrière à la campagne marocaine.** Amsterdam (= Université d'Amsterdam: Instituut Socio-Géographie. Publication No. 2)
- JEMMALI, Slaheddine: **Les souks hebdomadaires du Cap-Bon.** Tunis 1986
- LAZAAR, Mohamed (1989): **La migration internationale de travail et ses effets sur les campagnes du Rif (Province d'Al Hoceima - Maroc).** Poitiers (*Thèse de 3ème Cycle*)
- LAZAAR, Mohamed (1990): **Les retombées de l'émigration dans les montagnes du Rif central (Maroc).** In: SIMON, Gildas (Hg.): Les effets des migrations internationales sur les pays d'origine. Paris p. 127 - 143
- LEIB, Jürgen (1983): **Rimessen, Ersparnisverwendung und Investitionsverhalten. Das Beispiel Spanien.** In: Geographische Rundschau 35, p. 54 - 60
- LIENAU, Cay (1983): **Remigration - was danach? Das Beispiel Griechenland.** In: Geographische Rundschau 35, p. 67 - 72
- MAS, Paolo de (1978): **The place of peripheral regions in moroccan planning.** In: Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie 69, 1978, p. 86 - 94
- MICHALEK, Laurence Otis (1983): **The Changing Weekly Markets of Tunisia: A Regional Analysis.** Berkeley (*Thèse de doctorat*)
- MIKESELL, Marvin (1958): **The role of tribal markets in morocco. Examples from the "Northern Zone".** In: Geographical Review 48, p. 494 - 511
- NOIN, Daniel (1970): **La population rurale du Maroc.** Paris (2 Vol.)
- ŞEN, Faruk (1992): **Viele denken an die Rückkehr in die Türkei.** In: Die Zeit 51, p. 10
- SIMON, Gildas (1979): **Travail en Europe et urbanisation des campagnes au Maghreb.** In: Urbanisation et nouvelle organisation des campagnes au Maghreb. Résultats de recherches de l'ERA 706, Fascicule 5, Poitiers, p. 5 - 14
- SIMON, Gildas (1987): **La crise économique et l'évolution des retours définitifs des émigrés de l'Europe du Sud.** In: Études Méditerranéennes 11, p. 543 - 559
- TOEPFER, Helmuth (1980): **Mobilität und Investitionsverhalten türkischer Gastarbeiter nach der Remigration.** In: Erdkunde 34, p. 206 - 214
- TROIN, Jean-Francois (1975): **Les souks marocains. Marchés ruraux et organisation de l'espace dans la moitié nord du Maroc.** Aix-en-Provence
- ZAHRAOUI, Ahsène (1981): **Le retour: Mythe ou réalité:** In: Annuaire de l'Afrique du Nord 20, Paris, p. 229 - 245